Le Jardin de la Loire

REVUE DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DES JARDINS FAMILIAUX DE LA LOIRE N°98 - MARS 2017

www.jardins42.fr

EDITO

AMIS JARDINIERS

Le printemps vient a peine d'arriver ; pour tous c'est le signal du départ : il va nous falloir faire preuve de courage. La nature est prête mais, pour que tout se passe bien, elle a besoin d'un coup de main afin de nous donner toute l'année ce que nous attendons d'elle, alors : **tous à vos bèches !!!**

Pour nos associations le temps des assemblées générales est terminé, celle de notre fédération aura lieu juste au moment où vous lirez cette revue.

Chacun a son tour, en fonction de ses disponibilités et Régis Ju nico, Mme Custodiodes dates de ces assemblées, les membres du conseil **fédéral** se sont fait un devoir d'être présents a chacune d'elles, d'écouter vos questions et, si possible, d'y apporter quelques réponses. Par contre ils ont été surpris que certains jardiniers, voire certains responsables, doutent encore de la nécessité d'adhérer à notre fédération.

Heureusement, l'immense majorité a compris que plus nous étions nombreux, plus nous étions forts et donc plus écoutés.

Heureusement, l'immense majorité reconnait qu'elle trouve auprès de notre **fédération** les appuis et les conseils dont elle a besoin dans les moments difficiles.

Heureusement, l'immense majorité reconnait les compétences des responsables et, pour les remercier, n'hésite pas à les inviter lors des journées de convivialité.

Heureusement, tous les élus du département reconnaissent le savoir-faire de notre **fédération** et préfèrent négocier leur soutien avec un seul interlocuteur.

Heureusement, des bénévoles consacrent beaucoup de leur temps (qu'ils préféreraient sans doute occuper par des loisirs) a bien faire vivre notre **fédération.**

Mais notre **fédération** c'est aussi (pour ceux qui l'auraient oublié), un contrat d'assurance **responsabilité civile** collectif couvrant les membres de vos bureaux dans le cadre de leurs fonctions) : une revue trimestrielle que vous recevez directement dans votre boite aux lettres, (si 'l'adresse enregistrée est la bonne) : des conditions commerciales négociées chez nos sponsors, surtout les jardineries, (les remises obtenues compensant largement le montant de l'adhésion qui vous est demandée) : des animation sur l'ensemble de l'année - fête des plantes -

concours de pétanque -journée familiale de l'antenne roannaise - soupe aux choux à Saint-Galmier - voyage en autocar d'une journée tous les deux ans financée en partie par notre trésorerie- etc...etc.

Alors, ne doutez plus du bien fondé de notre fédération .encouragez plutôt ceux qui la font vivre, venez-vous joindre à eux, votre fédération a besoin de volontaires ; en venant vous joindre à notre équipe vous comprendrez encore mieux pourquoi *notre fédération est indispensable.*

Pierre Bonnet

LA GALETTE DES ROIS DE LA FÉDÉRATION

Samedi 7 janvier de nombreux présidents d'associations se sont retrouvés en compagnie des membres du conseil d'administration de la fédération et des élus le Maire Gaël Perdriau, Gilles Artigues, Mme Custodio pour fêter les rois, avec de bonnes galettes et du vin mousseux.

Le Jardin de la Loire

2 rue des Adieux BP 281 - 42016 Saint-Etienne cedex 1 - Mail : brunelal@hotmail.fr - tél. : 06 30 39 11 39 - Mail : christa.carrot@wanadoo.fr - tél. : 06 68 39 50 23

Directeur de publication : Pierre BONNET - tél. : 06 74 49 15 56 - Rédaction : Alain BRUNEL

Edité par la Fédération des Associations des Jardins Ouvriers et Familiaux de la Loire - B.P. 281 - ST-ETIENNE CEDEX 1

Dépot légal 1er trimestre 2017 - Réalisation : ICE - 11, rue d la Robotique, 42000 SAINT ETIENNE - tél. : 04 77 93 03 55 - N° SIRET : 431 305 051 00010

LE VALFURET

Assemblée générale- du 22 janvier

Notre assemblée s'est bien passée en présence des invités, de Mme Custodio Alexandra adjointe à la mairie de Saint Etienne, en charge de la propreté et des espaces verts, de Mme Christa Carrot secrétaire et vice-présidente de la Fédération des Associations des Jardins Familiaux de la Loire, de M. Alain Riel président de l'association de Reveux et membre de la Fédération des Associations des jardins familiaux de la Loire. M. Gaël Perdriau, maire de Saint-Etienne, nous a rejoints pour le vin d'honneur.

Après une minute de silence dédiée à la mémoire des jardiniers décédés, la lecture des différents rapports a été faite, tous ont été adoptés à l'unanimité.

M. Priester signale qu'il a été agressé dernièrement verbalement et physiquement, à plusieurs reprises, par des jardiniers.

Mme Custodio prend la parole et s'élève contre cette attitude irrespectueuse, qui n'est pas dans l'esprit de la vie associative qui représente la solidarité et de l'engagement de chacun. Elle rappelle qu'une telle attitude est inadmissible et doit être sanctionnée immédiatement.

Mme Christa Carrot nous rappelle qu'il est inscrit dans les statuts des jardins qu'une telle attitude est sanctionnée effectivement par l'exclusion immédiate de l'auteur de l'agression. M. Herbuel fait appel au bon sens de chacun pour discuter en adulte des problèmes, et rappelle qu'il y a une réunion tous les 2ème mardi de chaque mois au siège, où l'on peut venir discuter des problèmes calmement avec les membres présents du conseil d'administration.

Paroles aux invités :

Mme Carrot prend la parole pour nous présenter ses voeux. Elle nous confirme que M. Bonnet est retenu à une autre assemblée mais qu'il nous présente ses meilleurs voeux. Elle annonce qu'il n'y aura pas de voyage cette année organisé par la fédé. Une convention est en préparation avec la

ville de Saint Etienne pour uniformiser les **règles de mise à disposition** des terrains des jardins familiaux sur le domaine public et privé.

Elle nous fait savoir que la Fédération a créé un site internet www.jardins42.fr, où l'on trouve tous les renseignements utiles, les fiches de demandes de jardins, les journaux….

Elle rappelle la nécessité des travaux collectifs et à défaut propose que l'on fasse appel à une société extérieure qui réalisera les travaux en divisant les factures entre les jardiniers, frais qui seront alors ajoutés aux cotisations.

M. Herbuel fait appel à la bonne volonté des jardiniers pour respecter le tri des déchets dans les différentes poubelles.

Enfin, M. Herbuel se dit disponible pour prêter les outils aux jardiniers dans la mesure où le retour du matériel se fait à des heures raisonnables, il rappelle aussi que les barbecues ne sont pas interdits dans l'association.

Mme Custodio prend la parole à son tour, elle remercie les bénévoles qui s'occupent de l'association. Elle nous présente ses voeux et ceux de M. Perdriau qui devrait passer un peu plus tard.

Mme Custodio nous explique que la ville de Saint-Etienne et la Fédération des Associations des Jardins Familiaux, travaillent sur une convention pour les 3 600 jardins familiaux sur terrains publics et privés afin d'uniformiser les règlements intérieurs. Le but est qu'il n'y ait plus qu'un seul règlement intérieur quelques soit les associations. Elle insiste pour que nous travaillions sur l'image de notre association, des parcelles, des cabanes afin que cette dernière soit plus harmonieuse. La terre végétale demandée sera livrée. Elle rappelle que la mairie est prête à soutenir les projets collectifs des associations dans le but de les améliorer.

Elle conclue en rappelant l'importance du respect dû à chacun, le respect aussi des consignes de tri des déchets en vue d'améliorer l'environnement.

Une question d'un jardinier, concerne le salage en hiver sur les abords des jardins. Mme Custodio rappelle l'obligation pour la ville de déneiger et de saler les voies publiques, mais que la ville n'a pas à intervenir sur le domaine privé, elle verra avec ses services pour ce qui est des bords de notre association.

M. Priester termine notre assemblée générale à 11 heures et invite les élus et les jardiniers au vin d'honneur.

Le secrétariat

FELIX AULANIER

Assemblée Générale du samedi 17 décembre 2016.

Tous étaient présents à l'exception de quatre jardiniers.

Deux membres de l'équipe municipale y ont participé : Mari-Dominique Faure conseillère municipale déléguée ainsi que Jean-Jacques Pauzon conseiller municipal délégué – référent du quartier Cotonne-

REMISE de 10% sur présentation de la carte fédérale

REYNAUD FLEURS

Z.A. de Caintin - 42150 La Ricamarie

Face Géant la Ricamarie

Paul et Elisabeth OUBRIER

Horticulteur - Fleuriste

15, rue des Adieux - 42000 SAINT-ETIENNE

☎ 04 77 37 05 42

Plants de légumes • Fleurs

Compositions florales

Mariages • Décès

Toute l'année 10% de remise sur présentation de la carte des Jardins Ouvriers et familiaux

Montferré.
La Fédération des Jardins Familiaux de la Loire était représentée par Pierre Bonnet son président accompagné de Christa Carrot viceprésidente et secrétaire.
Jean-Claude Gavillet, notre président a rappelé les moments forts vécus « au jardin » cette année 2016 ainsi que les déplorables attentats qui ont fait de nombreuses victimes dans notre pays et qui nous ont tous affectés au plus profond de nous mêmes.
Nous remercions sincèrement l'équipe municipale et plus particulièrement Christophe Olivier notre principal interlocuteur pour la mise en place d'une cuve de 6 500 litres qui est alimentée par les eaux de pluies et le trop plein des puits. Nous avons fait l'achat d'une pompe qui est reliée à cette cuve et qui permet aux jardiniers dont les parcelles sont éloignées des puits de pouvoir arroser avec beaucoup plus de facilité. Nous sommes bien conscients que ces travaux ont eu un coup conséquent pour la municipalité.
La *trésorière* Annick Gavillet distribue à

chacun une copie du bilan financier 2016 en expliquant les postes de dépenses importantes et précise que chaque adhérent peut voir les factures sur simple demande.
Le budget 2016 est voté à l'unanimité.
Mme Faure prend la parole et nous assure que les dotations 2017 resteront stables, elle félicite l'association pour la bonne gestion de l'eau et le respect des normes sanitaires. Par ailleurs elle nous informe que Christophe Olivier procèdera cette année à un état des lieux de l'ensemble des Jardins familiaux.
C'est au tour de Monsieur Pauzon de prendre la parole et nous faire part de sa surprise quant à l'environnement privilégié de nos jardins et de leur bonne tenue.
Pierre Bonnet *président* de la Fédération remercie J-C. Gavillet pour son implication non seulement au sein de notre Association mais aussi pour son rôle au niveau départemental. Remerciement aussi à Philippe Oline et aux autres membres qui ont permis que le site internet de la Fédération voit le jour (jardins42.fr).
Pierre Bonnet nous informe de la refonte de la convention de mise à disposition des jardins signée avec la ville.
Jean-Claude Gavillet rappelle aux adhérents qu'ils doivent circuler avec prudence et limiter leur vitesse dans les espaces communs.
La date du **22 avril** est retenue pour la corvée des espaces communs.
L'expérience a démontré que la seule corvée de printemps est insuffisante pour maintenir propre tous les espaces, par conséquent d'autres actions d'entretien et de nettoyage auront lieu dans l'année. Nous comptons sur votre bonne volonté.
L'Assemblée Générale se termine à 15h30. Nous nous retrouvons tous autour d'une part de bûche et d'un verre de Crémant : un pur moment de convivialité !
Bonne et heureuse année à nos jardiniers et à leur famille.
Annick

SOLAURE

Nous sortons de l'hiver, la terre est encore froide et vide de toute plantation, mais chaque jour ensoleillé apporte un peu plus de chaleur. Réveillés en douceur, les jardins reprennent vie.
A chaque saison, les jardins révèlent une nouvelle facette de paysage et symbolisent les étapes de la vie. Au printemps, les nouvelles fleurs marquent la jeunesse, l'été évoque la maturité et la vie de l'adulte. La richesse des couleurs de l'automne évoque les connaissances acquises tout au long de la vie. Enfin l'hiver et les arbres caducs représentent la mort ou une période de transition avant une nouvelle naissance au printemps, alias la réincarnation.
(HERVE RAIMBAULT)

Notre assemblée générale s'est déroulée le dimanche 8 janvier. Vous avez été nombreux à venir vous acquitter de votre cotisation. Nous aurions aimé que plus d'adhérents viennent participer. Le Président Louis GONON a ouvert la séance en remerciant les différents invités. Une minute de silence a été respectée à la mémoire des adhérents disparus.

Les comptes rendus financier et d'activités de l'année ont été présentés. Huit jardiniers ont été récompensés pour les plus beaux jardins. Félicitations à tous pour l'économie d'eau faite cette année. Continuons. Le tirage de notre tombola, suivi du pot de l'amitié, a clôturé cette réunion. Aujourd'hui, beaucoup de nos jardiniers ont compris l'importance du respect de l'environnement (arrêt des pesticides et utilisation de l'eau pluviale). Multiples sont les occasions d'apprendre tout en cultivant son jardin et nous savons que le jardinier a toujours quelques astuces pour le mettre en valeur. Faites profiter de vos connaissances.
L'échange et le partage sont en principe la devise des jardiniers. Les jardins familiaux restent une fierté pour toute la région.
Secret de grand-mère : Pour rester «Zen» buvez plusieurs fois par jour une infusion de mélisse ; 30 g de feuilles pour un litre d'eau bouillante, le tout infusé pendant dix minutes.

JARDINS COURIOT

L'assemblée générale a eu lieu samedi 14 janvier dernier.
Le président René Boissy a présenté les diverses activités de l'année écoulée ; effectifs : 494 jardins, 478 loués et 388 jardiniers.
La consommation d'eau a été de 3 224 m3 (4953 en 2015), soit une diminution de 35% par rapport à l'année précédente.

Compost de déchets verts
V G S O L
Producteur à Saint-Just-Saint-Rambert
Rue du Stade (à côté du lavage auto)
Véritable remplaçant du fumier
Produit issu de la fermentation naturelle des déchets verts.
Sans ajout de produits chimiques
Vente de compost de déchets verts
Le samedi matin 8h30 - 12h
En sac en vrac
☎ 06 88 94 28 36
04 77 52 48 83

Section Montferré : restructuration par la municipalité de Saint-Etienne.
Dans le cadre général d'aménagement du site (construction du futur crématorium), les travaux d'aménagement de cette section ont débuté en automne. Démolition des anciennes cabanes, reprise du terrain avec reconfiguration de l'allée principale, clôture périphérique, installation de nouvelles cabanes en bois avec compteurs d'eau individuels, création d'un parking.
Ce seront au total 24 jardins réaménagés. La première tranche 2017-2018 concernera 16 jardins, les 8 autres constitueront la 2eme tranche 2018-2019.
Vingt lauréats ont été récompensés au concours des jardins : M. Hortala (La Purinière) remporte le 1er prix, M Derahmoune (La Garenne) le 2eme et M Agunaou (Bois des soeurs le 3eme.

Marc Brossard

MATEL

L'Assemblée générale a eu lieu le 17 décembre 2016
Le président remercie les membres présents et les personnalités de la mairie de Roanne, les présidents de toutes les associations et la Fédération de Saint-Etienne.
Une minute de silence pour les jardiniers qui nous ont quittés Bilan du Président et mise au point sur un certain nombre de problèmes : lettres anonymes injurieuses que le président a reçues sur les corvées. Il précise que le chemin est entretenu par la mairie. Il demande d'arrêter les gamineries, rumeurs infondées, lettres anonymes. Il précise que nous n'avons pas perdu d'argent lors des manifestations (vente de boudin, concours de pétanque, et tombola.
Nous remercions toutes les personnes qui ont joué le jeu. Questions au représentant de la ville de Roanne : où en est notre demande de soutien pour les fournitures de matériel ou de différents services demandé par le président. M. Bost nous informe que toutes les demandes ont été acceptées. La municipalité de Roanne est vivement remerciée.
Mme Dumoulin nous informe qu'une subvention est possible à son niveau.
Une demande lui sera adressée dans les jours qui suivent la réunion.
Un panneau de réduction de vitesse a été installé à l'entrée des jardins, merci de respecter, pour le bien de tous.
La radio est toléré dans les jardins mais ne pas la mettre à tue –tète, il faut respecter les autres jardiniers qui viennent au jardin pour avoir un peu de tranquillité. Les enfants n'ont pas à courir dans les allées sans surveillance des parents.
Cinq personnes étaient renouvelables dans le conseil d'administration. Sept personnes se sont présentées ou représentées.
Sont élus: Luigi Mezzagori (réélu), Jean-Pierre Perrault, Liliane Calvi, Jean Deschamps, Jérôme Fernandez.
Jacky Ruet est conforté à son poste de Président, Jean-Pierre est nommé vice-président, Liliane Calvi est nommé trésorière, Pierre Lachise est nommée secrétaire .Il n'y aura plus de secrétaire adjoint ou de trésorier adjoint.
Composition du conseil d'administration et du bureau :
Jacky Ruet président
Stéphane Durand vice-président
Jean-Pierre Perrault viceprésident
Pierre Lachise secrétaire
Liliane Calvi trésorière
Roger Bouchard, Henri Bredin, Jean Deschamps, Youcef Fellali, Jérôme Fernandez, Gaston Joseph membre d'honneur, José Manso, Luigi Mazzagori, Jean Michaudon Raymond Missana membre d'honneur, René Vanco.

Charlotte aux fraises

Temps de préparation : 30 minutes

Ingrédients (pour 6 personnes) :
- 500 g de fraises du jardin
- 30 boudoirs
- 5 ou 6 pots individuels de Gervita
(= fromage blanc + crème fouettée)
- sucre
- alcool de fruits ou Grand Marnier
(pour ceux qui préfèrent la version alcoolisée)
- un moule à charlotte ou à soufflé

Equeutez les fraises, coupez- les en grands morceaux. Faire fondre le sucre dans de l'eau ou diluez l'alcool, puis faire passer rapidement les biscuits sur les deux faces dans la dilution ; placez les biscuits dans le fond et sur les bords du moule. Mettre très peu de sucre dans le Gervita. mettez une couche de Gervita, une couche de fraises, quelques biscuits. Recommencez. Mettre au réfrigérateur pendant trois heures. Servir bien frais.

Cette recette est adaptable avec d'autres fruits de saison.

Parmentier de canard aux petits pois

Préparation : 40 minutes et Cuisson 50 minutes

Ingrédients pour 4 personnes :
4 cuisses de confit de canard, 400 g de pommes de terre, 300g de petits pois frais, 1 gousse d'ail, 4 oignons, 1 bouquet de cerfeuil haché, 15 cl de lait, 4 cuillères à soupe de crème épaisse, 80g de gruyère râpé, 20g de beurre, 2 cuillères à soupe de porto, noix de muscade, sel, poivre.

Préparer le canard en décortiquant la chair des cuisses et la couper en morceaux. Emincer les oignons, les frire dans une cuillère de graisse de canard, ajouter le confit et l'ail haché. Cuire à feu doux dix minutes, ajouter le porto et le cerfeuil.

Cuire d'un côté les pommes de terre à la vapeur une vingtaine de minutes et d'autre part les pois une dizaine de minutes. Mixer les pois avec la crème, ajouter les pommes de terre écrasées et le lait peu à peu pour avoir une purée assez compacte, incorporer le fromage, ajouter 3 pincées de muscade, poivrer.

Beurrer 4 ramequins, étaler dans chacun une couche de purée, de hachis de confit et de purée en alternance. Cuire 20 minutes au four préchauffé à 200 °C.

AVRIL							
Lune montante	S	1	Hugues				13
	D	2	Sandrine				
Lune descendante	L	3	Richard	PQ			14
	M	4	Isidore				
	M	5	Irène				
	J	6	Marcellin				
	V	7	J.-B de la Salle				
	S	8	Julie				
	D	9	Rameaux				
	L	10	Fulbert				15
	M	11	Stanislas	NL			
	M	12	Jules				
	J	13	Ida				
	V	14	Maxime				
	S	15	Paterne				
	D	16	Pâques				
	L	17	Lundi de Pâques				16
Lune montante	M	18	Parfait				
	M	19	Emma	DQ			
	J	20	Odette				
	V	21	Anselme				
	S	22	Alexandre				
	D	23	Georges				
	L	24	Fidèle				17
	M	25	Marc				
	M	26	Alida	NL			
	J	27	Zita				
	V	28	Valérie				
	S	29	Catherine de Sienne				
	D	30	Robert				

DICTONS

À la saint Isidore (le 04), si le soleil dore, le blé sera haut et chenu, mais le pommier sera nu.
Le propre jour des Rameaux (le 09), sème oignons et poireaux.
Quand mars a fait l'été, avril met son manteau.

Travaux du mois d'avril

Surveiller, sur toutes les productions, l'apparition des ravageurs (pucerons en particulier), mais aussi des auxiliaires (coccinelles, syrphes, etc.). N'intervenez que si la progression des populations de ravageurs est fulgurante et que les auxiliaires sont absents de votre jardin.

Au potager: le printemps arrive, retirer les protections des plantes frileuses mais soyez prêt à les remettre la nuit si des gelées se présentent.

Récolter les dernières endives mise en fosse dans le jardin et bien abritée de paille ou de feuille, ainsi que les derniers pissenlits blanchis sous des feuilles ou de la paille. Récolter les topinambours

Récolter aussi les premières laitues, radis et épinards mis en place à l'abri il y a déjà quelques temps

Engrais verts : ils devraient être détruits depuis quelques temps déjà car ils assèchent le sol et les légumes n'auront plus rien pour croître.

Fumer les dernières planches avec du compost bien mur ou du fumier bien décomposé dans les sols battants et froid

Bêcher ou labourer les terres battantes et humides juste avant les semis ou plantation pour avoir un meilleur réchauffement.

Si les semis ou plantation ont lieu plus tard, maintenez votre sol propre par un travail superficiel (griffe, râteau). C'est la technique du faux semis.

Sous châssis ou tunnel: faire les derniers semis de tomates. Semer aussi courgette, concombre, etc.

En pleine terre : on peut semer presque tout sauf les frileuses que l'on sème sous châssis ou en serre. En fin de mois, on peut risquer quelques haricots verts. Planter les pommes de terre et les topinambours. Butter les asperges si ce n'est déjà fait. En fin de mois, supprimer les œilletons d'artichauts en surnombre.

Les fleurs : Bêchez les massifs, mais attention aux bulbes et aux autres vivaces qui ne sont pas encore réapparues après l'hiver, rosiers et autres arbustes. Profitez-en pour mettre en place le paillage qui limite l'évaporation de l'eau et les levées de mauvaises herbes. Planter les premiers œillets d'inde, pois de senteurs, etc., semés en mars.

Les arbustes : c'est le dernier moment pour planter à racines nues. Les plants en pot peuvent être plantés pratiquement toute l'année mais plus on plante tard plus il faudra arroser. Tailler les arbustes à floraison printanière dès la défloraison, vous aurez encore plus de fleurs l'année suivante.

Au verger : il est urgent de terminer la taille des arbres à pépins (pommiers, poiriers) en essayant de garder seulement les branches latérales des charpentières (« rien dedans, rien dehors »). Terminer aussi les plantations des arbres à racines nues après avoir planté le tuteur et n'oubliez pas d'arroser « au goulot » même par temps de pluies, pour bien coller la terre aux racines. Par contre ne tassez pas avec les pieds, vous compacterez trop le sol.

Autres travaux : Si ce n'est déjà fait, entretenir son matériel et ses outils, désinfecter tous les tuteurs qui seront réutilisés (tomates, haricots) soit par trempage soit par pulvérisation avec de l'eau javellisée (2 cuillères à soupe de javel par litre d'eau non calcaire).

Gazon : tondez régulièrement et scarifiez s'il y a de la mousse. Regarnissez s'il y a des trous. Fertilisez modérément pour ne pas être esclave de la tonte. Valorisez vos tontes en les utilisant en paillage ou en les compostant.

MAI

Lune descendante	L	1	FETE DU TRAVAIL		
	M	2	Boris		
	M	3	Philippe / Jacques	PQ	
	J	4	Sylvain		18
	V	5	Judith		
	S	6	Prudence		
	D	7	Gisèle		
	L	8	VICTOIRE 1945		
	M	9	Pacôme		
	M	10	Solange	NL	
	J	11	Estelle		19
	V	12	Achille		
	S	13	Rolande		
	D	14	Matthias		
Lune montante	L	15	Denise		
	M	16	Honoré		
	M	17	Pascal		
	J	18	Eric		20
	V	19	Yves	DQ	
	S	20	Bernardin		
	D	21	Constantin		
	L	22	Emile		
	M	23	Didier		
	M	24	Donatien		
	J	25	Ascencion	NL	21
	V	26	Bérenger		
	S	27	Augustin		
Lune descendante	D	28	Fête des mères		
	L	29	Aymard		
	M	30	Ferdinand		22

Gamm vert

le goût du jardin

REMISE SPÉCIALE AUX ADHÉRENTS DES "JARDINS OUVRIERS"

SAINT-CHAMOND / Zone de la Varizelle / ☎ 04 77 29 26 00
VILLARS / Lotissement Commercial la Provende / ☎ 04 77 74 27 13
PERREUX / Zone Commerciale "Les Plaines" / ☎ 04 77 68 73 55

Véhicule, habitation, protection des personnes, finance, loisirs... La Macif vous accompagne à chaque instant de votre vie.

Renseignez-vous auprès d'un conseiller Macif

N°Cristal 09 69 39 49 19

APPEL NON SURTAXE

Les garanties et services sont accordés dans les conditions et limites fixées aux contrats.

www.macif.fr

MACIF

LA SOLIDARITÉ EST UNE FORCE

Travaux du mois de mai

Surveiller, sur toutes les productions, l'apparition des ravageurs *(pucerons en particulier),* ***mais aussi des auxiliaires*** *(coccinelles, syrphes, etc.). N'intervenez que si la progression des populations de ravageurs est fulgurante et que les auxiliaires sont absents de votre jardin.*

Au potager:

Entretien : biner, sarcler, éclaircir vos semis et plantations
Récolter au fur et à mesure des besoins, salades, radis, carottes, fèves, et pois semer tôt. Cueillez aussi vos premières tiges de rhubarbe.
Bêcher ou labourer les terres battantes et humides juste avant les semis ou plantation pour avoir un meilleur réchauffement.
Semer en pleine terre tout ce dont vous avez besoins mais soyez raisonnable en semant de petites surfaces que vous renouvellerez tous les 15 jours à 3 semaines. Vous aurez ainsi de bons légumes frais en permanence.
Après les Saint de glace, mettez en place vos plants d'intérieurs (tomates, poivrons, aubergines, concombre, courgettes, etc.).
Tuteurez les tomates dès la plantation pour ne pas détruire les racines après. Vous pouvez aussi enterrer des orties broyées au fond du trou de plantation pour fertiliser vos tomates. A la plantation, les racines ne doivent pas être en contact avec les orties.
Pour une bonne levée, par temps sec, pensez à maintenir le sol humide en surface. Arroser de préférence tôt le matin pour limiter les dégâts des limaces et escargots.
Supprimer les œilletons d'artichauts en surnombre.

Les fleurs : *c'est le moment d'effectuer la plupart des semis et des plantations. Pour avoir une floraison échelonnée, comme pour les légumes, vous pouvez échelonner les semis ou les plantations.*

Les arbustes : *pailler avec les tontes de gazon pour éviter l'évaporation de l'eau et limiter les levées de mauvaises herbes.*

Au verger : *Surveillez vos pièges à phéromones contre le carpocapse des pommes et poires. Surveiller chaque jour le nombre de papillon capturé (le seuil d'intervention est de 2 captures journalières).*
Par temps humide, protégez contre la tavelure et éventuellement l'oïdium (le blanc).

Autres travaux : *surveillez et piégez limaces et escargots si cela est nécessaire. Pour déceler la présence des limaces, poser le sol humide un sac de jute humide, une planche, une tuile ou un carton. Retournez les chaque jour pour vérifier la présence et la nécessité d'une intervention. Profitez-en pour détruire celles qui sont présentes.*

Gazon : *tondez régulièrement et scarifiez s'il y a de la mousse. Regarnissez s'il y a des trous. Fertilisez modérément pour ne pas être esclave de la tonte. Valorisez vos tontes en les utilisant en paillage ou en les compostant.*

DICTONS

Brouillard de mai et chaleur de juin, amènent la moisson à point.
Saint Servais, saint Mamert et Saint Pancrace (Saints de glace), apportent souvent la glace.
Beau temps du jour Sainte Emilie (le 22), donne du fruit à la folie.

JUIN

Lune descendante	J	1	Justin	PQ	22
	V	2	Blandine		
	S	3	Kévin		
	D	4	PENTECOTE		
	L	5	LUNDI DE PENTECOTE		jardin. 23
	M	6	Norbert		
	M	7	Gilbert		
	J	8	Médard		
	V	9	Diane	PL	
	S	10	Landry		
Lune montante	D	11	Barnabé		24
	L	12	Guy		
	M	13	Antoine de P.		
	M	14	Elisée		
	J	15	Germaine		
	V	16	J.-F. Régis		
	S	17	Hervé	DQ	
	D	18	Fête des pères		
	L	19	Romuald		d'eau. 25
	M	20	Sylvère		
	M	21	Rodolphe / ÉTÉ		
	J	22	Alban		
	V	23	Audrey		
Lune descendante	S	24	Jean Baptiste	NL	
	D	25	Prosper		
	L	26	Anthelme		26
	M	27	Fernand		
	M	28	Irénée		
	J	29	Pierre / Paul		
	V	30	Martial		

Travaux du mois de Juin

Surveiller, sur toutes les productions, l'apparition des ravageurs (pucerons en particulier), **mais aussi des auxiliaires** (coccinelles, syrphes, etc.). N'intervenez que si la progression des populations de ravageurs est fulgurante et que les auxiliaires sont absents de votre jardin.

Au potager:

Entretien : biner, sarcler, éclaircir vos semis et plantations

Arrosage pour les cultures installées: par temps secs, pensez à arroser vos légumes, mais avant vérifiez l'humidité du sol en profondeur. Ne commencez l'arrosage que si le sol est sec sur plus de 7 à 8 cm et mieux vaut arroser suffisamment et moins souvent, que peu et souvent. Dans tous les cas éviter de trop mouiller le feuillage.

Par temps chaud, arrosez de préférence le soir ou très tôt le matin, mais jamais dans la journée car le soleil provoque des brulures à travers les gouttelettes d'eau.

Arrosage pour les semis: le sol doit être frais dès la surface pour obtenir une bonne germination. Après la levée (stade 2 à 3 feuilles), il vaudra mieux revenir à la première préconisation.

Semis en pleine terre : c'est maintenant le moment de penser aux légumes pour l'hiver comme les carottes. Après les Saint de glace, plantez vos plants d'intérieurs (tomates, poivrons, aubergines, concombre, courgettes, etc.).

Les fleurs : préparez vos semis de bisannuelles (giroflée, monnaie du pape, myosotis, pâquerette, pensée, etc. ou de vivaces (ancolie, aubriétia, gaillarde, etc.), pour avoir une floraison l'année prochaine.

Couper les fleurs fanées, diviser et toiletter les vivaces à floraisons printanières. Pincer les vivaces à floraison automnale (chrysanthèmes, etc.)

Les arbustes : pailler avec les tontes de gazon pour éviter l'évaporation de l'eau et limiter les levées de mauvaises herbes.

Au verger : pensez à renouveler les capsules de vos pièges à phéromones contre le carpocapse des pommes et poires. Surveiller chaque jour le nombre de papillon capturé (le seuil d'intervention est de 2 captures journalières).

Par temps humide, protégez contre la tavelure et éventuellement l'oïdium (le blanc).

Sur les arbres vigoureux, pratiquer la taille en vert et incliner les rameux pour induire la fructification future.

Autres travaux : surveillez et piégez limaces et escargots si cela est nécessaire. Pour déceler la présence des limaces, poser le sol humide un sac de jute humide, une planche, une tuile ou un carton. Retournez les chaque jour pour vérifier la présence et la nécessité d'une intervention. Profitez-en pour détruire celles qui sont présentes.

Gazon : tondez régulièrement. Valorisez vos tontes en les utilisant en paillage ou en les compostant.

DICTONS

Juin et juillet en fraîcheur, en août orages et chaleurs.

Abeilles en mai valent un louis d'or, abeilles en juin c'est chance encore.

En juin trop de pluie, le jardinier s'ennuie.